
Concours d'entrée

Rapport Jury 2026

Série Sciences Économiques et Sociales



- **SÉRIE : Sciences économiques et sociales**
- **Épreuves écrites**

Les rapports des épreuves écrites sont consultables dans le rapport du concours B/L de l'ENS (Paris).

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Économie

- **SÉRIE : Sciences Économiques et Sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidates et candidats interrogés (ép. Orale) : 63 (sur 23 sujets)

Membres du jury : Marion CHÉRON, Théodore RÉGNIER

Moyenne : 11,3 ; médiane : 11 ; écart-type : 3,3 ; note minimum : 5 ; note maximum : 19

Format de l'épreuve

L'épreuve orale d'économie en 2026 a conservé le schéma général des années précédentes. Le candidat ou la candidate dispose d'un sujet d'économie s'inscrivant dans le programme de sciences sociales des classes préparatoires B/L. Dans une minorité des cas, l'intitulé est accompagné d'un bref support (texte, graphique, tableau), simple ressource pour la réflexion afin d'aiguiller les candidats et candidates dans les bonnes directions et non objet central de l'analyse. L'attente principale de l'exercice demeure la capacité à problématiser et à traiter le sujet posé à l'aide du cadre d'analyse des sciences économiques.

L'exposé, d'une durée maximale de 15 minutes, est suivi d'un entretien de 15 minutes avec le jury. Ce second temps a une double finalité : approfondir certains aspects de l'exposé et élargir la discussion à d'autres points du programme. Une part non négligeable de l'entretien est dédiée au passage des candidats et candidates au tableau, où ils et elles sont invités à formaliser des mécanismes économiques à l'aide de graphiques ou d'équations et parfois à interpréter la portée heuristique de ces modélisations.

L'évaluation repose sur un barème équilibré, l'exposé et l'entretien étant notés sur dix points chacun quoique le jury se réserve la possibilité d'une harmonisation marginale afin de tenir compte de prestations particulièrement remarquables ou fragiles. Le jury valorise les prestations qui allient maîtrise disciplinaire, rigueur technique de l'expression, mise en exergue de la portée du sujet et pertinence de la démonstration. Un unique sujet et une série relativement fixe de questions étant proposés à plusieurs candidats successifs, le jury s'efforce de tenir compte dans sa notation de la difficulté relative des questions et sujets proposés.

Remarques sur l'exposé

L'exposé demeure le cœur de l'épreuve orale d'économie : il s'agit de traiter une question économique de manière argumentée, structurée et contextualisée. Les sujets imposent d'articuler des mécanismes théoriques et des faits observés pour construire une réponse claire et convaincante. Les prestations confirment que certains écueils doivent être évités : réduire l'analyse à un commentaire trop général en sciences sociales d'une part, ou, à l'inverse, réciter mécaniquement des connaissances mal reliées à la question d'autre part. Les candidats et

candidates sont libres d'utiliser le tableau dès l'exposé, et beaucoup l'ont fait à bon escient cette année.

Les exposés les plus solides se distinguent par une introduction précise, qui définit clairement les termes du sujet et en propose une problématique, suivie d'un développement équilibré en deux ou trois parties. Les candidats et candidates qui ont su inscrire leur réflexion dans des débats actuels, ou mobiliser des exemples concrets pour éclairer les mécanismes économiques, ont particulièrement retenu l'attention du jury.

Remarques sur l'entretien

La première partie permet au jury d'évaluer la profondeur des connaissances et compétences des candidats et candidates sur la thématique de l'exposé. Elle vise à permettre aux candidats et candidates de clarifier des points insuffisamment développés lors de l'exposé initial et d'apporter des éclairages complémentaires pertinents.

Dans un second temps, les questions posées visent à tester les connaissances plus générales en sciences économiques. Ces questions sont diversifiées en termes de difficulté pour permettre au jury d'évaluer les performances variées des candidats et candidates.

Elles incluent également des questions d'actualité économique afin de vérifier leur capacité à analyser et interpréter les phénomènes économiques contemporains, et ainsi d'évaluer leur compréhension des dynamiques actuelles.

Conclusion et conseils aux futurs candidats et candidates

Le jury tient d'abord à féliciter sincèrement l'ensemble des candidats et candidates, ainsi que leurs enseignants et enseignantes, pour les prestations globalement réussies auxquelles il a assisté cette année. Le format de l'épreuve est maîtrisé dans la grande majorité des cas, les candidats et candidates absolument pris de court par les questions de formalisation sont de plus en plus rares, et la plupart d'entre eux se confrontent frontalement au sujet et savent mobiliser avec justesse de nombreuses ressources des sciences économiques, des notions aux références en passant par les représentations graphiques et mathématiques et les raisonnements canoniques. Une quantité non négligeable de candidats et candidates ont ainsi proposé des performances tout à fait enthousiasmantes.

Des marges de progression demeurent néanmoins dans certains domaines. Les questions portant sur des chiffres permettant de saisir la connaissance qu'ont les candidats et candidates de leur environnement économique, de même que celles sur les contours présents et récents des politiques économiques en France ou à l'étranger, se sont ainsi révélées assez discriminantes – et ce alors même que le jury n'attendait que des ordres de grandeur concernant des indicateurs communs dans le débat économique contemporain. La finance, les dépenses publiques, la protection sociale et la fiscalité font partie des thématiques ayant posé le plus de problème aux candidats et candidates : la quasi-totalité de celles et ceux qui ont été interrogés sur les prélèvements obligatoires ont ainsi présenté l'impôt sur le revenu des personnes physiques comme la première source de recettes fiscales en France, tandis que le ratio dépenses publiques / PIB français a été régulièrement situé au-delà de 100 %.

En outre, si la maîtrise technique des candidats et candidates lors de leurs passages au tableau s'est améliorée et s'ils et elles s'y rendent de plus en plus volontiers et de manière pertinente dès leur exposé, un nombre non négligeable d'entre eux et elles démontrent une connaissance trop superficielle des représentations graphiques et équations qui leur sont demandées (voire parfois qu'ils et elles réalisent eux-mêmes). L'équilibre emplois-ressources, l'arbitrage consommation-loisir et la subvention ont par exemple posé de réelles difficultés aux candidats et candidates cette année.

Le jury souhaite donc attirer l'attention des candidats et candidates sur la nécessité de se doter d'une solide culture économique en matière non seulement de références et de notions, mais aussi d'indicateurs, de politiques publiques et de formalisation graphique et mathématique.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Sociologie

- **SÉRIE : Sciences Économiques et Sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats et candidates interrogés (ép. Orale) : 63 (sur 22 sujets)

Membres du jury : Nathan FERRET, Frédérique GIRAUD

Moyenne : 10,14/20 ; max : 19/20 ; min : 03/20 ; écart-type : 3,85

Le jury a cette année écouté 63 candidates et candidats. Les notes s'échelonnent de 03/20 à 19/20, avec une moyenne de 10,14, un écart-type de 3,85 et une médiane à 10, soit des résultats inférieurs à ceux de l'année précédente (moyenne de l'épreuve en 2025 de 11,73, écart-type de 3,7 et une médiane à 12).

Les candidates et candidats se révèlent bien préparés à l'épreuve. Rappelons que cet exercice porte sur des dossiers contenant deux (exceptionnellement trois) documents, sous formes de textes, de données statistiques (tableaux, graphiques) ou de schémas. Tous sont tirés d'articles ou d'ouvrages de sociologie portant sur les différents thèmes du programme. L'épreuve dure une demi-heure : 15 minutes d'exposé, suivies de 15 minutes de questions. Les gestions du temps ont été dans l'ensemble très bien respectées.

L'exposé doit être structuré, au service d'une problématique clairement énoncée, et soutenue par un plan (en deux ou trois parties) annoncé dès l'introduction. Dans de très rares cas, l'exposé ne respecte pas les 15 minutes attendues, il est alors trop court plutôt que trop long, souvent faute d'une problématisation suffisamment étayée et d'exemples développés pour nourrir la réflexion et le développement. La discussion qui suit l'exposé est rallongée des minutes ayant manqué à l'exposé.

Rappelons que même si le sujet sec est accompagné de documents, l'épreuve ne consiste pas en un commentaire de ces derniers. Le libellé du sujet, souvent court, doit impérativement être analysé, questionné, problématisé avec soin. Si les termes du sujet doivent être définis, ces définitions doivent elles-mêmes être mises, dès l'introduction, au service de la problématisation, qui est un élément essentiel de l'appréciation de la prestation. Dans cette phase de problématisation, les documents du dossier doivent servir d'appui, en fournissant des pistes de réflexion sur les façons d'interroger le sujet. Toutefois, si les documents permettent ainsi d'orienter les candidates et candidats dans la compréhension du sujet et sa problématisation, ils ne couvrent jamais l'ensemble des dimensions possibles du sujet. Il convient donc d'examiner le libellé du sujet aussi à partir de ses connaissances, pour en proposer une problématisation convaincante, et élargir la focale au-delà des documents pour le traitement complet du sujet. Dans la phase d'exposé, les documents ne doivent donc pas être commentés pour eux-mêmes, mais bien mobilisés à l'appui de l'argumentation. L'exposé et son étayage sont affaire d'équilibre entre problématisation à partir de ses connaissances et ajout de références extérieures et

argumentation à partir de l'exploitation des documents (lecture précise des documents chiffrés, utilisation des matériaux qualitatifs, etc.).

Les notes les plus basses sanctionnent des problématisations défailtantes, des mobilisations allusives ou erronées des documents proposés, des lectures parfois superficielles, psychologisantes ou essentiellement économiques ou historiques des notions du sujet. Elles sanctionnent également parfois une méconnaissance ou des erreurs sur des raisonnements ou des références fondamentales de la sociologie, que les questions posées ensuite ne sont pas parvenues à rattraper. Certaines des notes les plus basses peuvent aussi traduire une exploration maladroite du sujet à partir d'un regard disciplinaire non sociologique et d'une accumulation de références théoriques, sans exemples concrets. Ce sont ces mêmes défauts qui, lorsqu'ils sont moins systématiques mais néanmoins présents et cumulatifs, expliquent des notes en-dessous de 14.

Il est important de noter que la phase de discussion avec le jury compte tout autant que l'exposé dans l'appréciation de la prestation. Elle est l'occasion d'approfondir ou de préciser certains raisonnements, de faire réagir les candidates et candidats à des pistes d'analyse qu'ils et elles n'auraient pas évoquées, de les amener à réfléchir aux méthodes d'enquête ou conditions de recueil des données, s'ils et elles ne les ont pas déjà abordées dans leur exposé. Elle peut être aussi l'occasion de les interroger sur certains faits sociaux (tendances, ordres de grandeur...), notamment lorsque les exposés ont mobilisé trop peu d'exemples concrets. Si le jury n'attend pas une analyse exhaustive des données statistiques présentes dans les documents, la phase de discussion peut néanmoins permettre de revenir sur la lecture des tableaux et graphiques, lorsqu'une donnée saillante ou signifiante pour la problématique a été laissée de côté lors de l'exposé. Rappelons que le jury apprécie que les candidates et candidats et candidates formulent des hypothèses, en réponse à ses questions, même s'ils et elles ne pensent pas avoir la réponse exacte ou les connaissances adéquates. La phase de discussion n'est en effet pas un test de connaissances : elle vise avant tout à éprouver la capacité à proposer un raisonnement sociologique.

Le jury note que les sujets les plus classiques dans leur formulation, et se rapprochant le plus explicitement de questions du programme, sont loin de donner lieu aux traitements les plus convaincants. Cela tient au fait que les candidates et candidats, se sentant en terrain connu, ne prennent pas la peine de les interroger suffisamment, et tendent alors à réciter des pans de cours, sans se soucier de proposer une problématisation précise et totalement ajustée au sujet. À l'inverse, des sujets en apparence moins classiques ont permis à plusieurs candidates et candidats de construire des démonstrations originales, articulant finement leurs connaissances à une problématisation pensée *pour* le sujet. Il n'y a bien sûr pas de relation mécanique ici : des sujets attendus ont pu être bien ou très traités ; des sujets moins communs n'ont pas été suffisamment problématisés. Le jury continuera donc à varier les thématiques et les formulations pour définir les sujets, dans le respect du programme.

Le jury encourage les candidates et candidats à mobiliser un vocabulaire sociologique précis : de façon surprenante, certains phénomènes sont bien exposés et analysés, voire assortis d'exemples pertinents, tout en passant sous silence des notions attendues. Enfin, si la maîtrise des références récentes est appréciée, elle ne saurait

remplacer totalement celle des notions classiques de la sociologie et des travaux de référence.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Commentaire de documents géographiques

- **SÉRIE : Sciences Économiques et Sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats et candidates interrogés (ép. Orale) : 6

Membres du jury : Jean-Benoît BOURON, Élise MARTIN, Emmanuelle PEYVEL

Le jury a entendu six candidat·e·s. La moyenne s'est établie à 12,5/20, la médiane à 14, avec un écart-type de 3,82. Deux tiers des notes étaient supérieures à 10. Le jury a constaté une grande disparité dans le niveau des prestations, se traduisant par des notes qui s'échelonnent de 6 à 17 sur 20.

Les cartes proposées aux candidats et candidates ont couvert des espaces variés : ruraux à fonctions agricoles (Beaune et Loué), littoraux (Noirmoutier et Ajaccio), montagnard (vallée de la Vésubie) et ultramarin (Basse-Terre). Le hasard du tirage n'a pas fait sortir de métropoles cette année.

La géographie, particulièrement le commentaire de carte, est une discipline parfois récemment (re)découverte, et le temps de préparation n'est que d'une heure. Toutefois, le jury tient à rassurer les candidats et candidates : il est tenu compte de ces contraintes dans leur évaluation et cela n'a pas empêché certains exposés d'être de très bonne facture.

Il faut souligner une bonne préparation à l'exercice de l'exposé oral, et la qualité formelle des prestations : une maîtrise du temps remarquable chez presque toutes et tous, sauf un exposé qui n'a duré que 19 minutes en cherchant à rassembler *in extremis* des idées pour allonger une conclusion peu consistante. Les candidats et candidates dominent le stress, parviennent le plus souvent à poser leur voix et leur rythme, abordent les questions avec calme et parfois les saisissent comme une occasion de préciser leur raisonnement ou de formuler des hypothèses pertinentes, voire de réviser une position hasardeuse. Il ne faut pas hésiter à (re)lire la carte pour trouver des éléments de réponse aux questions. Il reste toujours étonnant de voir des candidats et candidates tourner le dos à la carte pendant la majeure partie de leur prestation.

Sur le fond, les réflexes de l'analyse cartographique et le vocabulaire élémentaire de la géographie sont, dans la plupart des cas, acquis. Toutefois, les problématiques sont souvent trop alambiquées et trop peu spécifiques à la carte, comme plaquées à partir de thématiques relatives aux fonctions économiques, aux phases du développement urbain ou aux risques. Peu de plans sont réellement convaincants, que la raison en soit un manque de temps ou une difficulté à dégager de grands axes d'analyse : c'est souvent préjudiciable, surtout si cela s'ajoute à un trop grand nombre d'erreurs factuelles. Il reste essentiel de bien décrire la carte et de saisir les dynamiques du territoire, en identifiant si nécessaire des sous-ensembles qui peuvent ensuite servir à structurer le plan.

La localisation de la carte dans l'espace régional et national est importante, afin de bien articuler site et situation. Tous les exposés localisent la carte en introduction, mais certains n'y font plus allusion ensuite. L'exposé sur Noirmoutier situe l'île à proximité de Saint-Nazaire mais ne mentionne pas Nantes, ni Paris dans la provenance possible des touristes. L'exposé sur Loué présente la région comme à proximité du Mans en introduction, mais cette ville devient Metz dans la suite de l'exposé. La localisation dans l'espace régional ne doit pas non plus aboutir à des surinterprétations, comme lors de cet exposé où on cherche partout les marques de l'industrie sur la carte de Beaune au motif que Le Creusot n'est pas très loin, ou encore celui sur la vallée de la Vésubie passant à côté de sa situation frontalière. Le jury rappelle qu'une carte routière de l'IGN à l'échelle de la France est disponible aussi bien dans la salle de préparation que dans la salle de passage.

Les bons exposés mobilisent le document complémentaire à plusieurs moments : comme accroche en introduction, pour nourrir une partie, développer un exemple, éclairer une thématique sous un autre angle que cartographique. Il peut être pertinent de le retravailler, par exemple en proposant un graphique à partir de statistiques INSEE si le temps le permet. Lorsqu'elle existe, la photographie d'illustration en couverture de la carte IGN peut être également mobilisée : elle donne une indication sur les représentations du territoire et le tourisme : sur la carte de Beaune, il s'agit d'une photographie des Hospices. Le document complémentaire sur la route des vins mentionnait l'UNESCO : autant d'indices qui auraient dû orienter l'exposé vers l'oénotourisme et la patrimonialisation.

Si le jury peut être amené à poser des questions de culture générale pour amorcer un questionnement, aucune érudition n'est attendue des candidats et candidates. Sans verser dans le parachutage de noms de géographes, le jury a apprécié la mention de travaux d'auteurs pertinents lorsque le lien avec la carte était justifié (Aness Garrush sur Pointe-à-Pitre, Farid Benhammou sur le retour du loup dans le Mercantour...). Il est dommage de bâtir toute une partie sur la renaissance rurale sans pouvoir ensuite nommer le géographe qui l'a théorisée (l'exposé en question a néanmoins obtenu une très bonne note, ce qui montre que des défauts de construction peuvent être compensés par des qualités de raisonnement).

Le jury tient à féliciter l'ensemble des candidats et candidates pour leur détermination et le travail accompli, quel qu'en soit le résultat, de même que leurs préparateurs et préparatrices dont il salue le travail. Il remercie tout particulièrement le service concours de l'ENS de Lyon et l'ensemble des personnels qui permettent la tenue du concours dans de très bonnes conditions pour les jurys comme pour les candidats et candidates.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Interrogation sur un sujet d'histoire contemporaine

- **SÉRIE : Sciences Économiques et Sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats et candidates interrogés (ép. Orale) : 16

Membres du jury : Solenn HUITRIC, Pierre VERSCHUEREN

Le jury a entendu 16 candidates et candidats et a attribué des notes allant de 5 à 18/20. Si certaines prestations se sont avérées très insuffisantes, l'ensemble des oraux est d'un niveau satisfaisant (la moyenne est de 12,0, contre 12,6 en 2025 ; la médiane est de 11,5, contre 13 en 2025) voire excellent pour quelques-uns. Tous les candidats et toutes les candidates ou presque ont tenu les 20 minutes imparties et ont fait preuve d'un niveau d'expression des plus correct.

Les candidats et candidates avaient encore une fois cette année le choix entre deux sujets, dont l'un des deux portait sur la France. Dix candidats et candidates ont choisi un sujet d'histoire politique, culturelle ou sociale de la France, les six autres ayant opté pour un sujet international. Si le tropisme envers l'histoire politique souligné jusqu'en 2024 n'est pas réapparu, avec un nombre plus élevé de candidats et candidates choisissant un sujet d'histoire économique et/ou sociale, les « sujets France » maintiennent ainsi leur hégémonie.

Encore une fois, le jury regrette de manière plus générale l'oubli, chez une part importante des candidats et candidates, des aspects les plus pratiques et quotidiens des questions d'histoire économique et sociale, et la négligence des aspects les plus « grand public » de la production culturelle. On regrette ainsi que de trop nombreux oraux soient une suite de constats généraux, bien formulés et appuyés sur quelques références littéraires et/ou historiographiques (certaines plutôt anciennes), mais sans ancrage dans la vie quotidienne et les pratiques concrètes. On note en outre parfois un manque de connaissances précises concernant les questions idéologiques : finalement, que croit un communiste ? ou un colonialiste ? un catholique ? Le jury regrette globalement une vision assez abstraite de la discipline historique qui se traduit par un manque, dans les exposés, d'acteurs et d'actrices nommés, d'exemples concrets, et surtout approfondis, permettant d'aller au-delà des questionnements rhétoriques – inversement, les longues suites de faits énumérés ne constituent toujours pas un raisonnement historique, et sur un intervalle de temps donné le jury préférera toujours un « cas » approfondi à 10 allusions enchaînées.

Tous les candidats et candidates démontrent malgré tout des compétences solides, de nombreuses connaissances ainsi qu'une bonne culture générale historique. Mais certains exposés présentent des défauts méthodologiques importants, comme une mauvaise compréhension du sujet. Le jury rappelle qu'il est essentiel de réfléchir précisément aux termes mêmes utilisés dans le sujet pour éviter de passer à côté ou de n'en traiter que des aspects secondaires. Par ailleurs, l'exposé doit autant que possible prendre la forme d'une démonstration et non se contenter d'un récit événementiel plus ou moins structuré, d'autant

plus tentant que les intitulés sont classiques. Il faut souligner que les candidats et candidates maîtrisent bien l'exercice de l'introduction, prenant en particulier le temps de travailler les termes du sujet ainsi que le cadrage chronologique. Mais les plans proposés ne reflètent pas systématiquement la richesse de ce premier travail et ne permettent pas toujours de construire un raisonnement progressif. Lorsque le candidat ou la candidate fait le choix d'un plan chronologique, il est en particulier impératif de mettre en avant les évolutions et de ne pas se contenter d'un simple bornage ; le temps alloué étant relativement court, il faut s'attacher à monter en densité, à prendre ainsi garde à ne pas s'étendre, en début de chaque partie, sur d'interminables annonces de plan de partie, en particulier si le choix a été fait d'un plan en trois-parties/trois sous-parties. Il s'agit de mettre en avant des processus distincts, des ruptures et des continuités et non de développer plusieurs fois le même argument ou le même paradoxe au fil des différentes parties. Il est par exemple peu efficace, en pratique, dans un plan chronologique, de proposer des sous-parties elles-mêmes chronologiques. Si les meilleurs exposés ont cette année fait le choix du plan en trois parties, le jury rappelle qu'il n'a aucune objection *a priori* envers les plans en deux parties ; en pratique, il semble bien que les plans les plus efficaces soient ceux qui totalisent six sous-parties (3x2 ou 2x3), sans pour autant qu'il s'agisse là, bien sûr, d'une immuable loi de la Nature et/ou de la Raison.

Enfin, la qualité des réponses faites aux questions du jury a grandement varié d'un candidat ou une candidate à l'autre. Alors que nous déplorons que certains candidats et certaines candidates n'ont pu que répéter ce qu'ils et elles avaient déjà dit, d'autres savaient brillamment compléter et améliorer leur exposé en saisissant astucieusement les occasions qui leur étaient fournies de le faire.

Si le jury devait décrire les points communs aux très bons exposés, au-delà de la maîtrise formelle, il mettrait en avant la capacité de ces candidats et candidates à appuyer leur argumentation sur des situations concrètes et précises, à l'échelle des hommes et des femmes des sociétés étudiées. La multiplication des exemples allusifs, encore une fois (mais il semble qu'on n'insistera jamais assez), dessert l'argumentation ; il est de meilleure méthode de se concentrer sur un nombre limité de cas et de ne pas négliger les passages obligés, plutôt que d'accumuler les dates et les noms comme on enfile des perles.

Une dernière recommandation concrète : nous incitons les candidats et candidates à n'écrire que sur le recto des feuilles qui leur sont fournies pour y coucher leurs notes. Le papier ne leur est pas compté, et écrire sur le recto et le verso provoque trop souvent des accidents, le candidat ou la candidate perdant le fil de sa pensée en cherchant la suite de son texte, et restant souvent déstabilisé jusqu'à la fin de son oral.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Mathématiques

- **SÉRIE : Sciences Économiques et Sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats et candidates interrogés (ép. Orale) : 41

Membres du jury : Damien FERTE, Sébastien GAUTHIER

Prestations globales

Cette année encore, le jury a noté une grande hétérogénéité de la qualité des prestations des candidats et candidates. Notamment en ce qui concerne les connaissances mathématiques, l'utilisation d'un vocabulaire précis et les compétences techniques.

Généralement, les candidats et candidates ont su gérer le temps qui leur était donné pour exposer leur travail.

Connaissances

Bien que le jury a pu observer cette année plus de rigueur dans la vérification des hypothèses des théorèmes, trop de candidates et candidats continuent toujours à utiliser des résultats sans en préciser les hypothèses (critère d'équivalence pour la convergence des intégrales ou des séries, théorème de la bijection, etc).

La détermination d'un équivalent (d'une suite ou d'une fonction) continue à poser des difficultés. Bien souvent un retour à la définition permettrait d'éviter des erreurs.

Lorsqu'un énoncé demande explicitement la preuve d'un résultat du programme, le jury souhaite qu'une démonstration complète de ce résultat soit présentée.

Aucune connaissance hors programme n'est attendue. De telles connaissances ne sont pas sanctionnées, mais elles ne sont pas valorisées et elles peuvent même desservir les candidats et candidates qui les utilisent sans en connaître précisément la signification (convergence en probabilité, matrice hessienne).

En revanche, le jury est particulièrement vigilant sur des erreurs grossières concernant des notions et outils de base (inégalités entre vecteurs, manipulation de la norme d'une somme de vecteurs, définition de la dérivée, etc).

Précision et rigueur

Comme cela a déjà été signalé dans le rapport des années précédentes, le jury attend des candidates et candidats qu'ils et elles fassent spontanément mention des hypothèses précises des théorèmes utilisés.

Par exemple :

- La vérification de la convergence d'une série ou d'une intégrale avant de la manipuler ;
- La mention du domaine de continuité d'une fonction lors de l'étude de la nature

d'une intégrale ;

- La stricte monotonie dans le théorème de la bijection ;
- La mention du signe des termes généraux pour affirmer que deux séries sont de même nature quand ces termes généraux sont équivalents ;
- La mention du sens des bornes de l'intégrale pour appliquer la croissance de l'intégrale.

Le jury attend plus de précision dans le vocabulaire, les définitions et les notations, par exemple :

- La distinction claire entre une série, ses sommes partielles et son terme général ;
- Les théorèmes de comparaison sur les séries s'appliquent en comparant les termes généraux et non des sommes ;
- La précision et la justesse des liens logiques au sein des démonstrations ;
- La mention des quantificateurs.

Exposer les raisonnements avec rigueur et en utilisant des notations bien définies évite au jury de débiter la deuxième partie de l'épreuve en questionnant le candidat ou la candidate sur d'éventuelles imprécisions.

Conseils aux futurs candidats et futures candidates

La première partie de l'épreuve permet au jury de savoir comment la candidate ou le candidat a abordé les questions, les principales connaissances mobilisées et les éventuelles pistes non abouties sur lesquelles le jury pourra revenir.

Cette première partie dure au plus 15 minutes. Le jury apprécie de ne pas avoir à couper les candidats et candidates pour pouvoir passer à la seconde partie de l'épreuve.

Par conséquent, une présentation synthétique mettant en valeur les points importants et les arguments permettant d'obtenir les résultats est très appréciée. Il est conseillé de ne pas perdre de temps à paraphraser l'énoncé ou à trop détailler tous les calculs.

Même si le jury n'intervient pas dans cette première partie d'épreuve, les candidats et candidates doivent avoir conscience qu'ils ou elles s'adressent à lui et doivent donc être audibles tout en veillant à ce que la trace écrite au tableau soit lisible.

Les sujets sont parfois longs. Le jury ne s'attend pas à ce que toutes les questions aient été abordées pendant le temps de préparation. Un travail rigoureux sur un nombre restreint de questions est préférable à un exposé imprécis sur la majorité du sujet, voire des raisonnements malhonnêtes qui sont lourdement sanctionnés.

Si peu de questions ont été traitées pendant la préparation, l'intérêt du candidat ou de la candidate est de présenter rapidement ce qui a été fait et de laisser un temps plus long au jury pour poser des questions.

Lors de la séquence de questions, le jury conseille aux candidates et candidats de prendre le temps de réfléchir voire d'écrire quelques lignes de raisonnement pour éviter des erreurs dues à la précipitation.

La capacité à tenir compte des indications afin de corriger des erreurs ou traiter de nouvelles questions est valorisée par le jury. Il est donc important d'être à l'écoute des questions, des

pistes données et de s'en saisir. La durée d'interrogation étant très courte, s'attarder sur des raisonnements non aboutis fait perdre du temps et cela empêche de revenir sur davantage de questions qui n'auraient pas été traitées.

Les conseils donnés dans les précédents rapports restent d'actualité.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Explication en langue vivante étrangère d'un texte contemporain hors programme relatif à la civilisation d'une aire linguistique - Allemand

- **SÉRIE : Sciences Économiques et Sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidates et candidats interrogés (ép. Orale) : 8

Membres du jury : Sébastien DAURY, Julie ROBERT

Le nombre d'admissibles était de neuf pour la session 2026. Huit candidats se sont présentés à l'épreuve orale. Le jury a attribué les notes suivantes : 8 ; 13 ; 14 ; 15 ; deux fois 16, 17 et 19, soit une moyenne de 14,75/20.

Les textes proposés étaient issus d'un panel exhaustif de textes de presse extraits de la *Zeit*, de la *Süddeutsche Zeitung* et de *Focus* ou des sites web *deutschlandfunkkultur.de*, *heise.de* et *wdr.de*.

Les sujets étaient divers, allant des défis économiques actuels de l'Allemagne (marge de manœuvre budgétaire de l'État face aux défis liés à la conjoncture mondiale, évolution du marché de l'emploi, relations de l'Etat et des entreprises avec les investisseurs chinois) aux évolutions politiques (évolution de la politique de défense, réarmement de l'Allemagne, relations franco-allemandes et leurs effets à l'échelle européenne) en passant par la politique de protection climatique et les débats sociétaux (tensions entre le milieu associatif et l'extrême droite).

Tous les textes avaient été choisis dans la presse germanophone allemande au cours des six mois précédant la proclamation des résultats d'admissibilité. Aucun article de presse publié en juin n'a été soumis à l'étude, ce qui devait permettre aux candidats admissibles de tirer sereinement parti de la préparation suivie tout au long de l'année.

Les membres du jury ont été attentifs au niveau de langue et à l'aisance des candidats pendant l'exposé et l'entretien consécutif. Ils ont aussi évalué leur capacité à comprendre les articles qui leur avaient été soumis et à en proposer une lecture critique. Les accroches sur des faits culturels et historiques qui permettaient une entrée originale et pertinente dans la thématique de l'article ont été particulièrement appréciées.

Dans l'ensemble, les candidats ont pris en compte la source de l'article et ont été en mesure de situer l'article dans la ligne éditoriale du journal. Cela leur a permis ensuite d'interpréter correctement l'impact de celle-ci sur le traitement du contenu. Le jury souligne cette année la bonne, voire excellente maîtrise de la méthode de l'explication de texte par la grande majorité des candidats. Ceux-ci ont su éviter l'écueil consistant à vouloir à tout prix intégrer des connaissances acquises au cours de leur préparation tout en faisant montre d'une solide maîtrise des sujets abordés dans les différents articles. Ils ont su replacer les textes dans un contexte plus large pour leur donner de la profondeur sans pour autant perdre de vue leur

singularité. Ils ont aussi montré, pour la plupart, leur aptitude à convoquer leurs connaissances à bon escient pour analyser et commenter les faits ou controverses évoqués dans l'article qui leur était proposé.

Le jury salue les efforts des candidats pour respecter le temps imparti, maintenir un débit soutenu tout en ayant une élocution claire et en maîtrisant le système vocalique et consonantique de l'allemand. Il note aussi avec satisfaction leur volonté affichée de commenter avec allant l'article puis d'entrer dans une dynamique d'ouverture et d'interaction avec le jury lors de la discussion.

Concernant la langue, certaines erreurs appellent une vigilance particulière.

Les verbes :

Le jury encourage les préparationnaires à revoir la conjugaison des verbes dits « faibles irréguliers » dont les lexèmes ont à la fois des marques faibles (ge...t) et une alternance vocalique. (denken → gedacht)

Les genres :

Le jury souligne la maîtrise affichée par les candidats. Il rappelle simplement que Konkurrenz est de genre féminin.

Les pluriels :

Cette année, les candidats ont maîtrisé les marques de pluriel des noms communs courants. Cela montre bien la pertinence de toujours mémoriser un nom commun allemand avec son genre et son pluriel.

La déclinaison :

Les groupes nominaux ont peu fait l'objet d'erreurs de déclinaison adjectivale. Par ailleurs, la rection des prépositions régissant systématiquement le datif ou l'accusatif a été maîtrisée.

La fonction graduable :

Le jury n'a relevé aucune erreur.

La syntaxe :

La place du verbe conjugué dans la subordonnée (introduite par des conjonctions de subordination aussi usitées que *dass* ou *weil*) et dans la principale déclarative a été maîtrisée. Les charnières du discours qui peuvent occuper la première position de l'énoncé verbal avec verbe en deuxième position (*zuerst*) ont été bien distinguées des coordinateurs pouvant occuper en début d'énoncé l'avant-première position (*aber*, *oder*, *und*) ou de la particule illocutoire *nämlich* dont le fonctionnement est encore différent.

Le jury encourage simplement les préparateurs à revoir les conditions dans lesquelles le groupe infinitif est employé avec ou sans *zu*.

La prononciation :

Cette année, le jury a constaté que les candidats maîtrisaient l'opposition de quantité permettant de distinguer les voyelles longues des voyelles courtes. La prononciation des unités lexicales d'origine étrangère a elle aussi été respectée.

Les préparateurs sont invités à poursuivre le travail engagé en veillant à bien distinguer le son correspondant au ich-Laut [ç] de [j] : griechisch.

Le jury n'a pas systématiquement sanctionné ces erreurs, *a fortiori* quand leur nombre était limité, et a particulièrement apprécié la capacité de la majeure partie des candidats à s'auto-corriger. Les remarques formulées plus haut ne sont pas destinées à pointer du doigt uniquement les manquements et les faiblesses des candidats dans la maîtrise de la langue. Elles doivent aussi faire prendre conscience aux futurs candidats qu'il n'est aucunement nécessaire d'être bilingue ou d'avoir baigné dans la culture germanique de longue date pour réussir brillamment l'épreuve. Une bonne maîtrise des règles de grammaire et de prononciation fondamentales, une solide connaissance du lexique élémentaire et du vocabulaire requis pour l'explication de texte, c'est-à-dire une utilisation pertinente des outils et une pleine attention accordée aux corrections apportées par les professeurs de classes préparatoires, sont des éléments clés pour s'exprimer dans une langue qui correspondra aux attentes du jury. La lecture de la presse écrite et l'écoute régulière des journaux télévisés et radiophoniques, la pratique répétée de l'exercice formel qu'est l'explication de texte conditionnent également la qualité de la présentation orale et l'aisance du candidat le jour de l'oral d'admission.

Le jury reconnaît tout le sérieux dont les candidats ont fait preuve au cours de la préparation effectuée avec leurs enseignants pour l'épreuve orale de la session 2026.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Explication en langue vivante étrangère d'un texte contemporain hors programme relatif à la civilisation d'une aire linguistique - Anglais

- **SÉRIE : Sciences Économiques et Sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidates et candidats interrogés (ép. Orale) : 49

Membres du jury : Claire POINSOT, Carissa SIMS

Note la plus haute : 17 ; Note la plus basse : 3 ; Moyenne : 11,19 ; Écart type : 3,17 ; Notes supérieures ou égales à 14 : 11

Sources des textes proposés

Les articles de presse britanniques étaient principalement issus de médias nationaux : *The Guardian*, BBC News, *The Telegraph*, *The Times* et *The Daily Mirror*. Certains provenaient également de la presse locale, notamment *The Herald* (Glasgow) et *The Journal* (Newcastle).

Les articles portant sur l'actualité américaine provenaient essentiellement de médias à diffusion nationale : NPR, PBS, *The New York Times*, Associated Press, CNBC, *USA Today*, *Time*, CNN, *The Washington Post* et *Politico*. Des médias régionaux ou spécialisés étaient cependant représentés, notamment *The Los Angeles Times*, *The Lancet* et *The Week*. Enfin, quelques sujets ont été sélectionnés sur BBC News.

Sujets et thématiques abordés

Les articles consacrés au Royaume-Uni ont offert aux candidates et candidats l'occasion d'étudier les évolutions majeures de la société britannique, tant sur le plan politique et identitaire que sociétal. Ils invitaient les candidates et candidats à interroger la construction et les transformations de l'identité britannique (« Britishness »), notamment sous l'influence des mouvements migratoires, ainsi que les questions liées à l'héritage colonial, à travers les enjeux de restitution et de représentation du passé impérial. Plusieurs textes s'intéressaient également aux transformations de la vie politique britannique, qu'il s'agisse de la montée de Reform UK, de l'évolution du Labour Party, de la recomposition politique en Écosse et de la question de l'indépendance, de l'héritage du Brexit, du rapprochement avec l'Union européenne ou encore de la modernisation de la monarchie constitutionnelle. Enfin, les enjeux de société ont été abordés à travers les inégalités sociales et environnementales, le masculinisme et la manosphère, la pénalisation du harcèlement de rue et les représentations genrées de l'histoire. Les textes consacrés aux transformations technologiques et médiatiques ont, quant à eux, permis d'interroger les effets de l'intelligence artificielle sur les industries culturelles, l'essor des nouvelles technologies comme les *smart glasses* et leurs conséquences sur la vie privée, ou encore l'influence croissante des influenceurs politiques.

Les textes portant sur les États-Unis ont principalement permis d'aborder les grandes recompositions politiques, institutionnelles et sociales qui traversent aujourd'hui le pays. Ils

invitaient les candidates et candidats à replacer l'actualité dans des perspectives historiques et constitutionnelles plus larges, qu'il s'agisse de l'équilibre des pouvoirs, du fédéralisme, des limites de l'autorité présidentielle ou encore du rôle du Congrès et de la Cour suprême. Plusieurs textes interrogeaient également la confiance accordée aux institutions, qu'elles soient politiques, scientifiques ou culturelles, ainsi que les évolutions du conservatisme américain et du populisme. Enfin, les questions de l'accès au logement, du coût de la vie, de la protection sociale et de la baisse de la fécondité, ainsi que les débats relatifs aux droits, à l'identité et à la mémoire nationale, ont offert aux candidates et candidats l'occasion de mettre en perspective les profondes mutations de la société américaine contemporaine.

Méthodologie

Le jury s'est félicité de constater que la majorité des candidates et candidats avaient su mettre à profit leur temps de préparation pour maîtriser la méthodologie de l'épreuve. Il paraît néanmoins utile d'en rappeler ici les principales attentes.

I. L'introduction et la synthèse (8 minutes maximum)

L'introduction comporte une **accroche** permettant d'annoncer le thème de l'article. De manière générale, une accroche réussie doit être directement pertinente : il convient, par exemple, d'éviter une référence au Royaume-Uni lorsque le sujet porte sur les États-Unis, et vice versa. L'accroche est suivie de l'identification de l'article et de sa **contextualisation**. Les meilleurs candidats et meilleures candidates ont su identifier le **point de vue** de l'auteur ainsi que la ligne éditoriale du média (*right-wing, left-wing, centre-right, centre-left*). Le jury attend ensuite une présentation synthétique des **principaux thèmes** de l'article. Lorsqu'une citation est utilisée, le numéro de la ligne doit être annoncé, idéalement suivi d'une très courte pause permettant au jury de retrouver le passage et de mieux suivre le propos.

Les candidates et candidats ont, dans l'ensemble, correctement identifié la ligne éditoriale des différents médias, à quelques exceptions notables. Il convient toutefois de ne pas en déduire que les opinions exprimées dans un article correspondent nécessairement à cette ligne éditoriale : un média peut naturellement donner la parole à des points de vue divergents.

La **lecture** d'un court passage du texte (5 à 10 lignes) est attendue. Le jury recommande de l'intégrer à la synthèse, de manière à étayer le propos du candidat ou de la candidate.

II. L'annonce de la problématique et du plan (environ 1 minute)

La réussite de cette étape est primordiale. Les candidates et candidats sont invités à ralentir leur débit et à s'assurer que le jury a bien pu noter la problématique et le plan. Le jury a particulièrement apprécié les candidates et candidats qui ont pris soin de regarder les membres du jury au moment de cette annonce et, lorsque cela était nécessaire, de répéter ces éléments.

Le jury regrette que, trop souvent, la problématique se confonde avec le plan lui-même, simplement reformulé sous la forme d'une longue phrase complexe. La problématique doit constituer une véritable question appelant une analyse du texte ; le plan organise quant à lui la progression de la réflexion permettant d'y répondre.

Il est essentiel de bien distinguer la synthèse de l'analyse et de ne pas oublier d'annoncer les trois parties de cette dernière avant d'entamer le développement.

III. L'analyse du texte (10 minutes)

Le commentaire doit témoigner d'une bonne connaissance du contexte politique, social et historique permettant de comprendre **pourquoi le fait rapporté constitue un événement**

digne d'intérêt et d'analyse dans l'actualité. Le jury invite ainsi les candidates et candidats à s'interroger systématiquement sur ce qui confère au fait rapporté sa portée et son intérêt.

Principaux écueils observés :

- une réutilisation plaquée du cours : l'analyse de l'article devient alors le prétexte à de longs développements historiques ou théoriques, trop déconnectés du texte, sans retour à son angle spécifique ni véritable mise en perspective ;
- une analyse se limitant parfois à la paraphrase du texte et en reprenant la structure ;
- une absence de progression entre les différentes parties ;
- une répartition déséquilibrée du temps entre les parties.

IV. La conclusion (1 minute)

Les candidates et candidats veilleront à consacrer le temps nécessaire à la conclusion, qui doit permettre de **répondre clairement à la problématique**, de dégager le principal enseignement de l'analyse et, le cas échéant, d'ouvrir la réflexion sur une question connexe.

Remarques générales

Les prestations trop courtes ont été pénalisées. Le jury a notamment regretté que plusieurs candidats et certaines candidates n'abordent leur troisième partie que très tardivement, parfois au bout de dix-huit minutes, ce qui les a conduits à accélérer leur débit et à condenser excessivement leurs dernières idées.

Il est également important de définir avec précision les termes employés, notamment lorsqu'ils occupent une place centrale dans la problématique (par exemple *multiculturalism* ou *constitutional monarchy* ou *mid-term elections*).

Quelques lacunes ont été observées concernant le mécanisme de la dévolution et le fonctionnement de la monarchie constitutionnelle au Royaume-Uni, notamment la notion de *reserved matters*, ainsi que les relations historiques et politiques entre les différentes nations constitutives du Royaume-Uni et avec l'Union européenne, en particulier celles entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande.

Langue

Le jury tient à rappeler que l'épreuve est également un exercice de communication. Les candidates et candidats doivent veiller à maîtriser leur débit et à ménager, notamment lors de l'annonce de la problématique et du plan, de courtes pauses permettant au jury de prendre des notes. Il est également essentiel de parler suffisamment fort et de ne pas baisser la voix en cas d'incertitude sur le fond ou sur la forme. Le dynamisme de certains candidats et candidates a été particulièrement apprécié lorsqu'il contribuait à la clarté du propos et permettait de mettre en valeur les informations essentielles.

Les déplacements d'accent ont parfois gêné la compréhension, de même qu'une réalisation imprécise de certaines voyelles, obligeant le jury à un effort d'attention soutenu. Les candidates et candidats sont invités à vérifier la prononciation des termes récurrents de l'analyse et du commentaire ; citons à titre d'exemple la prononciation du nom d'un journal aussi connu que *The Guardian*, ainsi que celle de mots courants tels que *Britain* et *foreign*, qui **doit être maîtrisée**, compte tenu de leur fréquence dans l'actualité.

Sans nécessairement entraver la communication, certaines erreurs grammaticales récurrentes ont été relevées : confusion entre singulier et pluriel (par exemple *a* universities*), oubli du -s de la troisième personne du singulier au présent simple, méconnaissance de certains verbes irréguliers (*speaked**, *splitted**), confusion entre *who* et *which*, ainsi qu'entre noms dénombrables et indénombrables (*informations**).

Enfin, les adjectifs trop vagues ou subjectifs tels que *good* et *bad* sont à éviter au profit d'un lexique plus précis et mieux adapté au contexte (*effective, relevant, satisfactory, beneficial ; detrimental, harmful, damaging*, par exemple).

Exemples de problématiques et de plans pertinents

- A. "Kennedy Center board votes to rename it 'Trump Kennedy Center'" by Betsy Klein, *CNN*, Dec. 18, 2025

- What is Donald Trump seeking to gain by associating his name with the Kennedy Center? Is this simply a quest for personal prestige, or does it reflect a deeper desire to reshape the American cultural landscape?

Outline

- I. An initiative that reflects Donald Trump's quest for prestige and personal grandeur
- II. A deeper ambition: turning cultural institutions into a new front in the culture wars
- III. An initiative that also reveals the limits of presidential power

- B. "Canada Flexes on Global Stage With an Eye to Its Own Survival" by Martina Stevis-Gridness and Ian Austen, *The New York Times*, January 20, 2026

- How does this article highlight the way Donald Trump's foreign policy is challenging the rules-based international order?

Outline

- I. A redefinition of alliances and the direction of American foreign policy
- II. The return of a logic in which power takes precedence over international law
- III. The search for a collective response to this transformation of the international order

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Explication en langue vivante étrangère d'un texte contemporain hors programme relatif à la civilisation d'une aire linguistique - Espagnol

- **SÉRIE : Sciences Économiques et Sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidates et candidats interrogés (ép. Orale) : 5

Membres du jury : Estelle AMILIEN, Olivier BRISVILLE-FERTIN

Le jury a entendu cette année 5 exposés, auxquels ont été attribuées les notes suivantes : 13,5 ; 14 ; 16,5 ; 17,5 (2).

Les sujets tirés au sort, publiés dans *El País* (éditions espagnole et américaine) et *La Vanguardia*, ont porté sur des thématiques récentes, comme la politique de Kast au Chili et les enjeux de la mémoire, les évolutions socio-économiques en Espagne depuis 15 ans, la loi de régularisation en Espagne et les relations diplomatiques avec le Maroc au sujet du Sahara occidental, la part du vote catholique dans l'évolution de la droite espagnole et les exploitations de ressources minières en République dominicaine et, de manière plus générale, en Amérique latine.

Les notes reflètent un niveau global très satisfaisant et le jury a apprécié la grande qualité des exposés. Le temps a été parfaitement géré par les candidats, tout comme la méthodologie. Par conséquent, le jury renvoie aux précédents rapports. Un seul point d'attention concerne la formulation, souvent trop rapide, de la problématique et du plan, qui gagneraient à être énoncés de manière plus posée afin d'assurer une communication (et une prise de notes) optimale.

Les notes les moins hautes s'expliquent respectivement par un traitement moins en profondeur du texte dans son analyse et par une aisance moindre en espagnol à l'oral, ainsi qu'une reprise, dans les deux cas, moins profitable.

Les notes les plus hautes correspondent à des prestations d'une grande qualité, ayant su cerner les enjeux des articles pour en analyser finement les implications en mobilisant à bon escient les connaissances civilisationnelles acquises pendant l'année. Dans chacun des cas, l'entretien a permis de poursuivre la réflexion ou d'enrichir encore le propos.

Le jury félicite chaudement tous les candidates et candidats et ne peut qu'encourager les futurs et futures préparateurs à suivre une telle démarche.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Explication en langue vivante étrangère d'un texte contemporain hors programme relatif à la civilisation d'une aire linguistique - Russe

- **SÉRIE : Sciences Économiques et Sociales**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidates et candidats interrogés (ép. Orale) : 1

Membres du jury : Anna FOSCOLO, Gayaneh ARMAGANIAN

Cette année, six candidats ont passé les épreuves orales : trois spécialistes, une candidate en série SES, un candidat en série SH et une candidate en LV2.

Lors de l'épreuve orale d'Analyse de texte littéraire, les sujets tirés ont été issus des trois œuvres au programme, à savoir de la nouvelle « Trois Morts » de Lev Tolstoï, du recueil poétique *Crépuscules de Cimmérie* de Maximilian Volochine et de la pièce *Le Phénix ou La Fin de Casanova* de Marina Tsvetaeva. L'ensemble des candidates ont témoigné d'une préparation sérieuse et ont obtenu d'excellentes notes : 16/20, 17,5/20 et 18,5/20. La candidate qui a commenté les poèmes de Volochine s'est particulièrement démarquée par une excellente maîtrise méthodologique de l'exercice du commentaire d'un texte poétique, tout comme par ses très bonnes capacités rhétoriques et a obtenu la note de 18,5/20.

La bonne maîtrise de la langue par les trois candidates a été confirmée lors de l'épreuve du commentaire de texte hors programme. Cependant, la durée de l'exposé de l'une des candidates a été jugée insuffisante (huit minutes seulement), l'épreuve ayant été prolongée par la discussion engagée par le jury, elle a néanmoins obtenu la note de 14/20.

Les sujets tirés pour l'épreuve Analyse de presse LV1, issus de la plateforme Gorky, ont traité de sujets variés : la situation des éditeurs en Russie, confrontés à des lois restrictives, le retrait croissant de livres dans les bibliothèques pétersbourgeoises, la mémoire de la Shoah illustrée à travers le destin de l'une des anciennes détenues d'Auschwitz. Les trois candidates ont réussi à dégager les enjeux des textes sans difficultés particulières, même si le niveau d'aisance dans l'expression et la précision de la langue variaient sensiblement. Elles ont obtenu les notes de 18/20, 16/20 et 14/20.

L'exposé de la candidate en série SES portait sur un article du site knife.media, consacré à la santé mentale dans le contexte de la surexposition médiatique. Son analyse dans un russe excellent a été particulièrement fine et pertinente. La note obtenue était de 18/20.

La candidate inscrite en épreuve orale en russe LV2 a tiré un l'article de presse qui portait sur le rôle des émotions dans la prise des décisions tiré du site de la revue électronique *Psychologies* en russe. En dépit de certaines lacunes lexicales et grammaticales, la candidate a témoigné d'une bonne compréhension du texte. Elle a analysé l'intitulé et la structure de la publication, tout en dégagant ses principales thèses. Elle a obtenu 15/20.

Enfin, l'extrait de l'article commenté par le candidat en série SH était tiré du site *Forbes Woman* en russe, et traitait de la situation des femmes dans l'industrie lourde. Son exposé dans une langue fluide et très correcte a montré une bonne compréhension du texte et la capacité de répondre d'une manière convaincante aux questions posées lors de la discussion. Il a obtenu 15/20.